SM le Roi, Amir Al Mouminine, accomplit la prière du vendredi à la mosquée Hassan II de Casablanca Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 22-10-2010 22:15:27

SM le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, que Dieu L'Assiste, a accompli la prière du vendredi à la mosquée Hassan II de Casablanca.

Dans son prêche, l'imam a commencé par mettre en exergue la mission d'orientation religieuse qui incombe aux Ouléma, tant au sein de la mosquée qu'à travers les différents médias, mus en cela par le souci d'éclairer les fidèles sur les affaires concernant leur vie religieuse et l'impératif d'assurer une compréhension judicieuse et cohérente des prescriptions de l'islam, selon les catégorisations arrêtées pour graduer ces prescriptions soit qu'il s'agit des piliers de la religion, des obligations impératives ou des autres recommandations relevant de la Sunna.

L'objectif ultime de ces enseignements, a poursuivi l'Imam, est de promouvoir l'élévation de l'âme du croyant, de le purifier, d'assurer son accomplissement spirituel et de le soustraire aux contingences terrestres qui flattent les bas instincts et ravalent l'homme à une condition indigne de la responsabilité qui lui est dévolue par le Tout-Puissant.

L'imam a expliqué que les qualités inhérentes au croyant relèvent de plusieurs ordres, en premier lieu celui tenant à la foi et au culte, qualités qui sont le substrat de la relation entre l'être et son Créateur et qui sont faites de croyance en l'unicité de Dieu, en sa Toute-Puissance et en la vie dans l'au-delà avec tout ce qui s'y rapporte comme félicité ou damnation après trépas.

Une telle foi sincère doit être perceptible dans les actes du croyant et dans sa dévotion dans l'accomplissement des obligations cultuelles.

D'autres qualités sont d'ordre éthique et comportemental décelables dans le comportement du croyant envers son prochain, a poursuivi l'imam, partant de la foi en la fraternité humaine et en l'obligation qui incombe au croyant d'être serviable vis-à-vis de ses semblables, particulièrement ceux dans le besoin matériel ou dans la détresse morale.

Entrent dans cette catégorie toutes bonnes Âoeuvres comme la Zakat et autres dépenses pour l'amour de Dieu, au bénéfice des proches et des nécessiteux, ainsi que les vertus de bonne cohabitation avec autrui, de patience et d'endurance face aux épreuves.

L'Imam a insisté sur la vertu de la sincérité dans l'accomplissement des dévotions en ce sens que les actes du croyant doivent être voués exclusivement à Dieu et dénués de toute intention de plaire à quiconque autre que le Tout-Puissant.

C'est là, a-t-il dit, la condition pour voir ses actes agréés par Dieu et valoir la rétribution divine.

C'est pourquoi le croyant doit s'en remettre entièrement à Dieu, Lui seul qui peut lever les épreuves

et apporter le salut après la détresse, a poursuivi l'imam, soulignant qu'un grand nombre de malheurs et de déconvenues sont inhérents au fait que les humains se détournent de la mansuétude de Dieu et n'implorent pas sa miséricorde.

A la fin de son prêche, l'imam a imploré le Tout- Puissant d'accorder soutien et assistance à SM le Roi, Amir Al Mouminine, protecteur du culte et de la religion, de préserver le Souverain, en tant que source de bienfaits pour la Oumma et de Le combler en les personnes de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de l'ensemble des membres de l'illustre famille royale.

L'Imam a également élevé les prières au Très-Haut d'entourer de sa sainte miséricorde feu SM Mohammed V et feu SM Hassan II et de les accueillir dans son vaste paradis parmi les prophètes, les saints, les martyrs et les vertueux.

MAP